

L'ÉDITO

par Emmanuel Clerc, secrétaire de Contact

Quand on pose aux doctorants la question suivante: « Qu'est-ce que le Conseil Scientifique? », on se rend compte que beaucoup ne savent pas exactement de quoi il s'agit. Et parmi celles et ceux qui connaissent son existence, peu sont dans la capacité de dire quelles sont ses fonctions, ses missions, qui le dirige, quels en sont les membres...

Nous avons donc décidé, pour ce numéro de mars et à l'approche des élections des représentants étudiants dans les différents conseils, de faire un dossier spécial sur le Conseil Scientifique afin d'expliquer ce qu'est cet organe, qui le compose et, surtout, l'importance que ce dernier représente pour la communauté doctorante.

C'est aussi pour nous l'occasion de vous présenter le bilan de nos élus aux conseils scientifiques de l'UM2 et de l'UM3, de vous montrer ce qu'ils ont réalisé : leurs projets, ce qu'ils ont obtenu et les combats qu'ils ont menés pour les doctorants durant leur mandat de deux ans, qui touche bientôt à sa fin. Bonne lecture !



DOSSIER SPECIAL

CONSEIL SCIENTIFIQUE BILANS ELUS CONTACT

- Les organes de gouvernance des universités
- Bilans des élus Contact aux CS UM2 et UM3
- Bilan des élus Contact au CA du PRES

p. 2 et 3

- Culture / Sorties en mars

p. 4

AGENDA

3 mars, 16h15

Séminaire d'Histoire de l'art "La Fabrique du regard" (C.R.I.S.E.S)
Drame pictural et le rôle du spectateur dans l'art de J-L Gérôme

UM3 – Bât. BRED, salle Jourda

8 mars, 9h - 17h

Journée d'étude (Pist'LR – CNRS – Agropolis International)
Les droits d'auteurs et la publication scientifique numérique

Amphi d'Agropolis International

9 mars, 17h30

Séminaire HiPhis (Histoire et Philosophie des sciences)

L'exigence démonstrative comme éthique

UM3 – Bât. BRED, salle Jourda

11 mars, 9h-18h30 et 12 mars, 9h-18h30

Colloque international (ETOILL)

Mexique 1810-1910, d'une rupture à l'autre?

UM3 – Bât. BRED, salle Jourda

23 mars, 11h

Séminaire SEEM

Evolutionary Rescue Following Environmental Change in Time and Space

Campus CNRS, salle des séminaires du CEFE

26 mars

Journée "Modélisation sciences du vivant "

UM2

Voir à l'url <http://www.blog-um2.univ-montp2.fr/?cat=21>

30 mars, 11h

Séminaire Géosciences

Defence and Parasite Diversity in Insect System(s)

UM2 – Bât. 22, salle Grenat

Les organes de gouvernance des universités

L'université est dirigée par le président et les conseils centraux, qui participent activement à définir la politique de l'établissement.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé, dans un esprit de participation, d'enseignants-chercheurs, d'étudiants, de représentants des personnels IATOS, et de personnalités extérieures à l'université, soit représentatives d'organismes statutairement définis, soit choisies en raison de leur compétence et de leur rôle dans l'activité régionale. Le Conseil d'Administration comprend 29 membres. Il détermine la politique de l'établissement en délibérant notamment sur le contrat d'établissement. Il vote le budget et approuve les comptes. Il se réunit habituellement en assemblée plénière. Pour les affaires particulières aux enseignants, il siège en formation restreinte aux seuls enseignants.

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)

Le CEVU est composé de 40 membres répartis entre enseignants, étudiants, personnel IATOS et personnalités extérieures ; il y a parité entre représentants enseignants et étudiants. Le CEVU propose au Conseil d'Administration les orientations des enseignements, élabore les projets de nouvelles filières, se préoccupe de l'orientation et de l'insertion professionnelle des étudiants. Il est chargé d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants par la mise en place d'activités culturelles, sportives, sociales ou associatives.

Le Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique est composé de 40 membres représentant les personnels répartis en fonction de leur niveau scientifique, les étudiants de 3ème cycle et des personnalités extérieures désignées selon les mêmes critères que ceux du Conseil d'Administration. Le Conseil Scientifique propose notamment au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche et la répartition des crédits de recherche. Il est également consulté sur les profils des recrutements d'enseignants-chercheurs, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, ainsi que sur les projets de création de diplômes d'université. Le Conseil Scientifique est donc une instance consultative de l'université.

Bilans des élus Contact aux Conseils Scientifiques

Bilan des élus au Conseil Scientifique de l'UM2

Participation à la commission "Formation doctorale"

Dans ce contexte, tout au long de notre mandat, nous avons œuvré notamment à :

• L'amélioration du processus d'inscription des doctorants :

Dans un premier temps, nous avons discuté et proposé des améliorations à la commission pour faciliter le processus d'inscription. Jusqu'alors, il était nécessaire d'aller à la DRED pour prendre un dossier et un rendez-vous, puis de suivre un circuit assez complexe et variant selon les écoles doctorales, pour finalement retourner à la DRED. Désormais, le dossier administratif est téléchargeable par le doctorant dans son compte personnel ADUM et la prise de rendez-vous pour déposer le dossier administratif à la scolarité est faite directement par les écoles doctorales, qui s'assurent au préalable que le dossier est complet. L'association *Contact* a été très sollicitée via l'ADUM pour mettre en place la procédure informatique et développer les documents administratifs nécessaires à l'inscription.

• La remise des médailles aux docteurs 2008 de l'Université Montpellier 2 :

La commission a fait plusieurs propositions, qui ont permis de revoir et d'améliorer l'organisation de l'événement. Elles ont montré leur efficacité, puisque le nombre de docteurs présents cette année à la cérémonie a été largement supérieur à celui de l'an dernier.

Elaboration d'un texte sur la politique de formation doctorale du site montpelliérain

*En parallèle aux commissions "Formation doctorale", nous avons conduit une réflexion plus large sur la politique de formation doctorale. Ceci a abouti à la rédaction d'un texte, **voté et approuvé par les trois universités montpelliéraines via leur Conseil Scientifique**, dont voici les principaux points :*

- Généralisation des bonnes pratiques ; il s'agit de garantir le respect des droits et des devoirs des différentes parties impliquées dans le processus de thèse et de s'assurer notamment de la tenue régulière des comités de thèse ;
- Mise en place de procédures de décision et de contrôle équitables et efficaces, particulièrement pour les procédures de recrutement, inscription/ré-inscription et soutenance ;
- Organisation d'un véritable accueil pour les doctorants étrangers ;
- Accompagnement individuel à la recherche d'emploi, diffusion d'offres d'emploi et de CV à travers des portails dédiés de l'université ;
- Développement de journées de rencontres entre les doctorants et les représentants des entreprises, en relation avec les associations de doctorants ;
- Organisation de séjours en entreprise.

L'approbation de ce texte marque une volonté politique forte, de la part des universités montpelliéraines, d'améliorer la formation doctorale et l'insertion professionnelle. L'application de ce texte devra se faire dans les 4 ans à venir (correspondant au prochain contrat quadriennal).

Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce texte sur le site Web de contact : www.contact.asso.fr.

suite bilan UM2 page 3 ►

Doctorants étrangers

Avec Philippe Gambette et Hassan Saneifar, nous avons préparé pour le Conseil Scientifique une synthèse sur le statut des doctorants étrangers. Nous avons notamment demandé l'exonération des droits d'inscription pour le doctorant faisant pour la première fois une demande de carte de séjour "scientifique". Cette synthèse sera également utile pour l'accueil de l'ensemble des étudiants étrangers au PRES.

Défense des intérêts de la communauté doctorante UM2 au PRES

Nous avons su nous faire entendre auprès de la présidente UM2 lorsqu'il a été question de nommer un étudiant ou un doctorant UM2 au CA du PRES. Grâce à cette action, nous avons assuré une représentation des doctorants UM2 dans une structure qui a pour objectif de coordonner les actions des écoles doctorales, délivrer un diplôme de doctorat unique et élaborer une charte des thèses commune UM1-UM2-UM3. Nous pourrions ainsi mieux défendre les intérêts des doctorants UM2 lors de la réflexion sur cette future charte des thèses commune.

Bilan des élus au Conseil Scientifique de l'UM3

Lors des élections au Conseil Scientifique de mars 2008, le programme des candidats de *Contact* était centré sur trois points : l'obtention d'un lieu de travail et de rencontre pour les doctorants ; la mise en place de formations complémentaires durant les études doctorales ; la création d'une charte des équipes de recherche.

Le vote nous a donné 2 sièges sur 4 au Conseil Scientifique. Nous avons choisi de nous concerter et de travailler avec les deux autres élus doctorants. Étant d'accord sur les actions prioritaires à mener, nous avons rédigé et défendu un projet commun.

Voyons maintenant le bilan pour chacun des trois points :

- **L'obtention d'un lieu de travail et de rencontre pour les doctorants**

L'obtention d'une salle à la Maison des Etudiants est un succès partiel. Cette salle a été attribuée à notre association, alors que nous réclamions une salle de travail plus grande dédiée à tous les doctorants. Le responsable administratif du 3ème cycle (Mr Bourdenx) et le VP CS (Mr Gilli) se sont engagés à prévoir et intégrer une telle salle dans les nouveaux locaux de Saint Charles.

Nous souhaitons utiliser cette salle, entre autres choses, pour organiser des séminaires de recherche et des séminaires bibliographiques. Nous sommes en discussion avec les dirigeants et les membres de Rusca (MSH-Montpellier), pour organiser ces séminaires conjointement.

- **La mise en place de formations complémentaires**

Le projet STAR est en place depuis janvier 2010, obligeant les doctorants au dépôt numérique de leur thèse. Ce dispositif est l'occasion d'initier un projet de formation doctorale aux outils informatiques de recueil, de traitement, de création et de diffusion de contenus scientifiques. Nous sommes en relation et collaborons avec plusieurs acteurs de l'université soutenant ce projet : la MSH, l'UFR IV, des chargés de mission de la B.U et de la B.I.U. Dès que le projet sera plus avancé, nous le présenterons aux écoles doctorales et aux Conseils Scientifiques des trois universités.

- **La création d'une charte des équipes de recherche**

Nous avons souhaité être membres de la commission de gouvernance des équipes de recherche, afin de défendre ce point. La charte a été validée en CS et elle devrait entrer en vigueur à l'UM3 dès que le CA aura donné son accord.

Outre la défense de ces trois points, nous agissons aussi au sein des autres commissions où nous siégeons : CRIT, FSDIE et OVE.

Par ailleurs, un contact a été pris avec le BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), afin de collaborer sur de nombreuses activités : P'tit Déj Insertion, Forum d'insertion professionnelle, entrée de l'UM3 dans l'ADUM. Preuve de reconnaissance : ces actions ont été mentionnées et budgétisées dans le schéma directeur d'organisation du BAIP envoyé au ministère.

Bilan des élus *Contact* au Conseil d'Administration du PRES

Elus en novembre 2009 au Conseil d'Administration du PRES, les deux membres de *Contact*, Paola Salle et Emmanuel Clerc, participent activement aux réunions du CA. Leurs interventions sont résumées sur la page Web d'information mise en place par Philippe Gambette (<http://www.lirmm.fr/~gambette/PRES>), lui-même représentant des étudiants UM2 au CA du PRES et également membre du CA de l'association *Contact*. Tous participent à la commission de réflexion autour d'une charte des thèses commune, avec les suppléants des élus doctorants Sylvain Rouanet et Vincent Cadoret, les autres représentants étudiants au CA du PRES, ainsi que d'autres doctorants représentant les écoles doctorales montpelliéraines. Paola Salle est par ailleurs membre du Comité de pilotage du site Web du PRES, en cours de refonte (le nouveau site devrait être mis en place dans le courant de l'année).

Paola Salle, Philippe Gambette, Eric Perera, Sylvain Rouanet

A Montpellier, en Mars, il y en a pour tous les goûts...

Mars explose de possibilités! Le public montpelliérain est sans doute gâté pour ce début de printemps et le soleil ne sera pas au rendez-vous seulement en plein air.

En matière de mots, il y a le « Printemps des poètes », célébré par divers théâtres et compagnies mais surtout par deux soirées, celles des 19 et 20 mars que propose la Mairie à la Galerie Saint-Ravy du centre-ville. Le parti pris cette année est de faire une place à des poètes contemporains ayant une démarche d'écriture apparentée à la performance, à la musique ou aux arts plastiques, le 19 étant sous le signe de la poésie féminine, alors que le 20 se conjugue plutôt au masculin.

Toujours côté scène transdisciplinaire, il y a le 16 mars à l'Opéra Comédie, programmé par le Centre Chorégraphique National, l'intense et déjanté *More more more... future* de l'étonnant chorégraphe congolais Faustin Linyekula : création et rébellion et audace pour un spectacle violent en couleurs et 'musique live' et danse.

Pour ce qui est de la musique, les programmations des salles rivalisent en éclectisme et qualité, mais notre préférence va au Jam : jazz, funk, groove, nueva trova cubaine, bossa nova... oui, rien que ça ! Les deux concerts phares restent cependant celui du Ravi Coltrane Quartet, le 17 mars, et de Tigran Hamasyan, venu avec son nouveau groupe Arrata rebirth, le 31 mars. Ravi, digne héritier des grands John et Alice Coltrane, a su réinventer son legs musical pour un son tout de souffles amples et profonds, empreints de sérénité sensuelle. Tigran Hamasyan, lui, mélange à sa jeunesse écorchée de L.A des mélodies du folklore arménien injectées d'un jazz racé et de flots de rock et de groove.

Pour finir, un petit tour dans le silence feutré des salles de cinéma. C'est toujours la fête au Diagonal : que des films, ou presque, beaux et bons ! N'hésitez pas à consulter le programme. Il y a le très attendu *Nine*, sexy et spirituelle comédie musicale de Rob Marshall au casting impressionnant ! Il y a aussi les derniers-nés de quelques uns des grands noms du cinéma international : le sombre et dérangé *Shutter island* de Martin Scorsese, avec Di Caprio et Ben Kingsley, l'intime ambivalence amour-haine pour *Chloé* d'Atom Egoyan, avec Julianne Moore et Liam Neeson, le thriller de Roman Polanski *The Ghost-writer*, avec Ewan McGregor et Pierce Brosnan. Pour les passionnés et les plus difficiles, *Tatarak* tout en clair-obscur et inquiétante douceur, entre présent et disparition, du polonais Andrzej Wajda, puis surtout *Shirin* de Abbas Kiarostami : du grand cinéma iranien avec un voyage secret sur les mers subtiles et troublantes de visages de femmes regardant un film dont nous ne saurons rien, ou presque.

Ritta Baddoura

ETHNOMUSICOLOGIE, des conférences ouvertes à tous à l'UPV

« Ethnomusicologie », ça ne vous dit rien ? Cette science, née il y a à peine plus d'un siècle, étudie les musiques dans la culture et comme élément culturel, elle s'intéresse à la façon dont les gens se servent, jouent, composent et pensent la musique. Parent pauvre de l'ethnologie aussi bien que de la musicologie, l'ethnomusicologie a souvent du mal à obtenir ou maintenir sa place au sein des structures de la Recherche universitaire. Elle apporte pourtant, sur la musique comme sur les hommes, un regard métissé que ni l'une ni l'autre de ses « grandes sœurs » n'est à même d'offrir.

A l'heure de la "World music", où l'on trouve dans cet art le chemin le plus simple et le plus direct pour communiquer et partager entre cultures du monde entier, l'on devrait pourtant être plus réceptif à cette branche des Sciences humaines qui explore les musiques populaires - et particulièrement les traditions orales - de l'Histoire de l'humanité.

Les conférences organisées par l'équipe d'Ethnomusicologie de l'UM3, ouvertes à tous, sont une excellente occasion de découvrir cette richesse.

Ce mois-ci, 2 dates :

Judi 18 mars, 17h15 – 19h15

UM3, Bât C, Salle 020 (Salle des Colloques)

Les joutes poétiques de Sardaigne

Maria Manca, Université Paris 7-Diderot-Grands-Moulins

Judi 25 mars, 17h – 19h

UM3, Bât A, Salle 205A (Bibliothèque de Roumain)

Tsiganes, musique, empathie (Roumanie, Transylvanie)

Filippo Bonini-Baraldi, CREM, Univ. Paris X- Nanterre

Pascale Climent-Delteil

Retrouvez *Quoi d'Neuf Doc'*? sur www.contact.asso.fr

Soutenez notre action en adhérent à Contact !

C'est gratuit.

Adhésion en ligne sur le site :

www.contact.asso.fr

Pour nous écrire :

actifs@contact.asso.fr

Équipe de rédaction mars 2010

Emmanuel Clerc, Paola Salle, Philippe Gambette, Eric Perera, Sylvain Rouanet, Ritta Baddoura, Pascale Climent-Delteil

Quoi d'Neuf Doc' ? est une publication de l'association Contact éditée à 300 exemplaires

Les membres de l'association Contact sont principalement des doctorants qui s'investissent tout au long de l'année. Tout élève ou ancien élève des écoles doctorales de l'Académie de Montpellier est membre de droit de l'association Contact.

Si vous avez envie d'agir avec nous, venez nous rejoindre !

ASSOCIATION CONTACT

Université Montpellier 2 – Boîte11 Place E. Bataillon – Bâtiment 13. Tél. : 04 67 14 48 16

Permanence : 9h-17h à l'UM2, bât 13, 3^{ème} étage - Réunion : le jeudi de 12h30 à 14h00

(1^{er} jeudi du mois, réunion à l'UM3 : Maison des Étudiants, salle 06 – tél. : 04 67 14 24 92)